



# MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66  
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département  
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement  
DE CHATEAUDUN

Canton  
DE BONNEVAL

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **MARDI 22 AVRIL 2015**

*Est nommée secrétaire de séance : Mme Axelle PALLU-CAILLET*

Le compte-rendu est validé en faisant en faisant correction de la date du 1<sup>er</sup> avril 2015 et non du 22 avril 2015 (remarque de Stéphane PAILLEAU).

Le Conseil Municipal,

- Valide la modification des limites territoriales entre la commune de Vitray en Beauce et du Gault St Denis, suite à l'aménagement foncier de Vitray en Beauce.
  - Décide de lancer les appels d'offres pour les travaux de :
    - Bordures de voirie, chemin de la pointe au coq
    - Voirie Place St Georges et rue des Ouches à Plancheville
  - Décide de solliciter plusieurs devis pour les changements de fenêtres et porte de la bibliothèque ainsi que pour les travaux de maçonnerie pour rendre accessible au Personnes à Mobilité Réduite la bibliothèque. Au moins 4 devis pour chaque corps de métier seront sollicités.
  - Est informé de la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour les travaux d'amélioration et de sécurisation du lagunage. Il est demandé de prendre conseil auprès d'un organisme agréé afin de connaître la conformité des travaux prévus.
  - Donne l'autorisation au Maire de signer la convention avec l'A.T.D..
  - Décide de réaliser le programme d'éclairage public présenté par le S.D.E. et autorise le Maire à signer la convention.
  - Est informé des différents échanges avec Mr Briard, représentant des champs éoliens du Moulin de Pierre Nord et Sud et demande à ce que les modalités d'attribution de la subvention accordée aux communes soient revues. Pour le reste des propositions, elles sont acceptables.
  - Est informé de la loi relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, adoptée le 16 mars 2015 et est plutôt réservé sur sa mise en place.
  - Discute sur les projets possibles pour la suite du mandat sans pour autant fixer de priorités, ce jour :
    - Problème de vitesse dans les traversées du village plus particulièrement sur le RD 17.
    - Engager annuellement des travaux de bordures de caniveaux et de voirie.
    - Embellissement de notre commune : bancs, tables, empiérement des trottoirs
    - Renouvellement salle de réunion, aire de jeux, city
    - Achat d'un terrain à Varennes
    - Rénovation de la boulangerie
  - Questions diverses
- Le Conseil Municipal,
- Prévoit la cérémonie du 8 mai
  - Fait le compte-rendu du SICTOM

Le Maire,  
Benoist MOREAU